

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Domaine : TRAVAUX 307/ CF

De la commune NIEDERBRONN LES BAINS

Vu les articles L 2211-1, L 2212-1, L2212-2 , L 2213-1 et L2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 411-8,
Vu la demande formulée le 17/09/2025 par la Collectivité Européenne d'Alsace UT de Reichshoffen et par l'entreprise COLAS chargée des travaux, concernant des travaux de chaussée sur la RD 28 route de France du 07 au 10/10/2025
[mailto: michael.haenel@alsace.eu](mailto:michael.haenel@alsace.eu); quentin.lux@colas.com

Considérant qu'il y a lieu dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité de la circulation, de la réglementer à l'intérieur de l'agglomération à l'occasion de travaux sur un ouvrage public,

A R R E T E

Article 1er

En raison de travaux de reprise du plateau sur le pont SNCF route de France, programmés du 07 au 10 octobre 2025, la circulation routière et le stationnement de toute nature seront interdits dans cette rue et déviée comme suit :

Les véhicules de toute nature venant du quartier du Guirsberg devront prendre l'échangeur direction Philippsbourg et prendre ensuite la sortie "Nord" au niveau de l'usine Celtic pour accéder au centre-ville.

Pour ceux venant du centre-ville, ils pourront accéder au Guirsberg en prenant l'avenue de la libération, puis la route de Bitche , la RD 1062 en direction de Haguenau et prendront la sortie "Oberbronn" pour arriver ensuite dans le quartier.

Il ne sera pas possible de circuler dans l'allée des Tilleuls pour accéder

à la route de France. Les riverains de l'allée des Tilleuls devront emprunter l'avenue de la gare, et faire de même que ceux venant du centre-ville.

Article 2

La signalisation sera mise en place par les Services Techniques de la Ville et par la CEA.

Les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie sont chargés de faire respecter les dispositions du présent arrêté.

h

Affiché-Notifié le

Transmis , le

Fait

NIEDERBRONN-LES-BAINS , le 18 septembre 2025

L'adjoint au Maire



Pour le Maire
l'adjoint délégué

Bruno WALD